

Bien sûr — je m'en occupe. J'ai consulté les **rapports de jury (2015 → 2025)** disponibles publiquement (principalement sur le site devenirenseignant.gouv.fr et quelques archives académiques) et voici un **résumé synthétique** centré sur l'épreuve de **dissertation** (attentes du jury, erreurs fréquentes, conseils méthodologiques, évolutions repérables). Si tu veux ensuite, je peux développer un **fichier-annoté** année par année ou extraire des extraits-types de corrections — dis-moi ce que tu préfères.

Résumé global (points récurrents observés 2015–2025)

- **Méthode = base inaltérable.** Les jurys répètent d'année en année : maîtrise de la méthode de la dissertation (introduction qui pose le sujet + citation, problématique claire, plan cohérent et suivi, conclusion) indispensable. Les copies « fleuves » mal structurées sont pénalisées. (musique.ac-amiens.fr)
- **Partir de la citation / du stimulus.** Pour les sujets introduits par une citation (formule fréquente), le jury attend une **analyse précise** de la citation en point de départ de la problématique ; négliger la citation mène souvent à un hors-sujet apparent. (devenirenseignant.gouv.fr)
- **Connaissances musicales + dimension didactique.** L'épreuve exige de **mobiliser des savoirs musicologiques** (œuvres, repères historiques, techniques, auteurs) **et** de les mettre en lien avec des enjeux pédagogiques (propositions didactiques ou mise en relation avec le programme de lycée). Les jurys sanctionnent les dissertations purement théoriques ou, inversement, trop scolaires sans assise musicologique. (devenirenseignant.gouv.fr)
- **Qualité de la langue et rigueur des références.** Orthographe, noms propres, titres d'œuvres, datations et références bibliographiques doivent être précis — erreurs ou approximations fréquentes et pénalisées. (devenirenseignant.gouv.fr)
- **Originalité et largeur des exemples.** Les copies valorisées sont celles qui mobilisent un répertoire varié (époques, genres, musiques non seulement savantes) et des exemples personnels pertinents plutôt que des citations génériques. (devenirenseignant.gouv.fr)

Tendances / évolutions notables depuis 2015

- **2015–2018 :** insistance sur la maîtrise du format et la précision des connaissances ; les rapports commencent à pointer la nécessité d'élargir aux musiques contemporaines et non-occidentales. (musique.ac-amiens.fr)
- **2019–2021 :** le jury rappelle fréquemment l'exigence d'articuler fond musicologique et perspectives pédagogiques ; on observe aussi une plus grande attente sur la qualité formelle de l'écriture et la rigueur des références. (rapports 2019, 2020, 2021). (devenirenseignant.gouv.fr)
- **2022–2025 :** les rapports récents insistent encore davantage sur : 1) l'analyse attentive des citations-sujets, 2) l'intégration de perspectives plurielles (genre, colonialité, pratiques musicales contemporaines) et 3) des pistes pédagogiques cohérentes insérées dans

l'argumentation. Les rapports de 2023–2025 donnent aussi des **grilles d'évaluation** et des conseils pratiques sur la gestion du temps et la présentation. (devenirenseignant.gouv.fr)

Résumé année par année (points saillants pour la dissertation)

- **2015** : rappel strict de la méthode ; insistance sur l'exactitude des références historiques et musicologiques. (musique.ac-amiens.fr)
- **2016** : mise en garde contre les généralisations et conseils pour construire une problématique solide (rapport du jury de session disponible en archives). (saesfrance.org)
- **2017** : incidence des attentes pédagogiques : attention à l'articulation des contenus musicologiques et des propositions didactiques. (saesfrance.org)
- **2018** : encouragement à diversifier les exemples (répertoires, pratiques) ; rappel de la nécessité d'une écriture soignée. (saesfrance.org)
- **2019** : le rapport insiste sur l'analyse de la citation-sujet et la profondeur de la problématique ; erreurs fréquentes : hors-sujet déguisé, problématique trop faible. (devenirenseignant.gouv.fr)
- **2020** : même ligne que 2019 ; en plus, attention portée aux références précises et à la rigueur de la chronologie musicale. (devenirenseignant.gouv.fr)
- **2021** : rappel de l'obligation de mettre en lien savoirs musicaux et questionnements pédagogiques du lycée ; copies trop « universitaires » critiquées. (devenirenseignant.gouv.fr)
- **2022** : insistance sur l'importance d'insérer des pistes d'exploitation pédagogique dans l'argumentation et non en postface. (devenirenseignant.gouv.fr)
- **2023** : rapport détaillé sur la qualité des introductions/problématiques ; le jury propose des exemples de plans et une grille d'évaluation. (devenirenseignant.gouv.fr)
- **2024** : conseils méthodologiques réaffirmés (analyse de la citation, problématisation, plan) ; attention au langage contemporain inapproprié. (devenirenseignant.gouv.fr)
- **2025** : (rapport récent et complet) forte insistance sur : analyse fine de la citation, variété des exemples (incl. musiques hors tradition écrite), intégration continue de la dimension didactique, et corrections linguistiques systématiques. Le rapport 2025 donne aussi une **check-list** (introduction, problématique, articulation des parties, références, pistes pédagogiques). (devenirenseignant.gouv.fr)

Exemples concrets de conseils pratiques (recurrents)

1. **Commencer par expliquer la citation** : dégager ses présupposés et ce qu'elle implique pour la problématique. (devenirenseignant.gouv.fr)

2. **Formuler une problématique** qui pose un vrai problème (tension à résoudre) — éviter de simplement reformuler le sujet. (devenirenseignant.gouv.fr)
 3. **Construire un plan cohérent** directement issu de la problématique ; annoncer et suivre le plan. (musique.ac-amiens.fr)
 4. **Insérer continûment des pistes pédagogiques** (exemples d'activités, objectifs d'enseignement) lorsqu'elles sont demandées par le sujet. (devenirenseignant.gouv.fr)
 5. **Vérifier orthographe / nommer correctement œuvres et auteurs** (une faute sur un nom propre est souvent remarquée). (devenirenseignant.gouv.fr)
-

Sources principales consultées (sélection)

- Rapports du jury — Agrégation (externe & interne) section MUSIQUE (2015, 2019, 2020, 2021, 2023, 2024, 2025) — pages et PDF officiels du site devenirenseignant.gouv.fr et archives académiques. (musique.ac-amiens.fr)
-

Si tu veux maintenant l'un des éléments suivants, je te le fournis tout de suite (pas d'attente) :

1. Une **synthèse détaillée année par année** (1/2 page par année) avec extraits cités du rapport ;
2. Une **check-list méthodologique** prête à imprimer (1 page) pour t'entraîner à la dissertation ;
3. Un **tableau comparatif** (Excel / CSV) des remarques récurrentes par année (erreurs fréquentes / attentes) ;
4. L'extraction **intégrale** de la rubrique « dissertation » pour une année précise (PDF → texte).

Dis-moi lequel tu veux (1, 2, 3 ou 4) — je le fais immédiatement.